

**NOTES D'ALLOCUTION POUR  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DONNÉE EN L'HONNEUR DE  
L'HONORABLE SÉNATEUR MARCEL PRUD'HOMME QUI PREND SA  
RETRAITE**

**LE 25 NOVEMBRE 2009**

Sénateur Prud'homme,  
Monsieur le Président,  
Honorables parlementaires,  
Distingués invités,  
Amis et membres de la famille,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis cet après-midi dans la salle de lecture pour dire adieu à l'honorable Marcel Prud'homme. Il a eu une carrière remarquable au Parlement qui a commencé de façon suffisamment anodine lorsqu'il a remporté une élection partielle en 1964. Il a par la suite obtenu huit victoires électorales consécutives. S'il n'avait pas été nommé au Sénat en 1993, il siégerait probablement encore à la Chambre des communes. J'ai même eu vent qu'il pourrait se mettre sur les rangs lors de la prochaine dissolution du Parlement.

Marcel Prud'homme était l'homme intéressé au premier chef par les problèmes de sa circonscription, toujours disponible, toujours prêt à écouter, toujours prêt à aider. S'il n'était de sa crainte d'être interrompu, j'ajouterais aussi qu'il était toujours prêt à prendre la parole. Peu s'opposeraient au choix du mot « loquace » pour le décrire.

Le mois dernier, j'ai eu le plaisir et le privilège de diriger une délégation de sénateurs qui se rendaient à la République d'Albanie, à la Cité du Vatican, et en Malte. Le sénateur Prud'homme participait à la délégation, et personne ici aujourd'hui ne sera surpris d'apprendre que sa bonhomie affable alliée à sa vaste

expérience ont fort bien servi les intérêts de la délégation. Il semble faire des adeptes partout où il va.

Cela a été mis en évidence par le tourbillon de dîners, de soupers et de réceptions qui ont souligné son départ du Sénat tout au long de sa dernière année. Une multitude de particuliers, d'organisations, de collectivités, de législatures et de chambres d'assemblée, tant au Canada qu'à l'étranger, se sont tous fait un point d'honneur de commémorer et de célébrer à leur façon la carrière remarquable du sénateur Prud'homme.

Je m'en tiendrai à dire qu'il a été membre de 78 comités parlementaires (48 comités à la Chambre, 20 comités mixtes et 10 comités sénatoriaux). Il a été élu président de 14 de ces comités.

Le sénateur Prud'homme possède ce qui équivaut à une mémoire institutionnelle pour ce qui est de la Colline du Parlement. Ceux qui ont écrit à son sujet ont tendance à recourir à des superlatifs : un véritable lexique de termes élogieux. En voici quelques-uns seulement : courageux, infatigable, homme de principe, humaniste, ouvert d'esprit, passionné, discret, bon enfant, légendaire, sage, respectueux, compatissant, audacieux, modèle de rôle et, surtout peut-être, amical.

C'est une réputation qui ne s'acquiert pas facilement. La réputation du sénateur Prud'homme vient en partie du fait qu'il a toujours considéré la Colline du Parlement comme un endroit où des personnes aux intérêts et aux antécédents divers se réunissent dans le respect mutuel pour le bien commun. C'est un homme exceptionnel dont tous les parlementaires auraient intérêt à essayer d'égalier.

Pour l'instant, au nom de tous les honorables sénateurs, j'aimerais remettre un petit symbole de notre estime au sénateur Prud'homme.